

Le blason et la flamme postale

LE BLASON INITIAL :

Les origines de Thilay et de ses hameaux sont très lointaines. Toutes les personnes qui ont effectué des recherches au niveau des archives ou des ouvrages anciens sont unanimes sur ce point.

Cependant, aucun blason n'avait jamais été esquissé. Grâce aux efforts conjugués de quelques membres du Conseil Municipal et du personnel des Archives Départementales, cette lacune a pu être comblée.

En janvier 1992, Mlle BIDOU, Directrice des Archives des Ardennes, nous a fait parvenir en mairie le dossier suivant :

« Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait part, il y a quelques temps déjà, de votre désir de doter la commune de Thilay d'armoiries. Dans la plupart des cas, les communes qui ne possèdent pas d'armoiries propres adoptent celles de leurs anciens seigneurs, laïques ou ecclésiastiques ; mais bien souvent chaque seigneurie n'a pas appartenu uniquement au cours des siècles, à une seule et même famille.

Comme je vous le précisais dans ma précédente correspondance, la terre de Thilay était sous l'Ancien Régime répartie entre divers propriétaires dont les deux principaux étaient, au Moyen Age, le chapitre de Braux, et à partir du XVI^e siècle, la principauté de Château-Regnault. De plus, l'Abbaye de Laval-Dieu y possédait d'importants biens et c'était l'abbé de Septfontaines qui nommait le curé et percevait la dîme...

D'autre part, au XV^e siècle, Thilay fit partie des neuf communautés de la terre de Linchamps appartenant à un certain Jean de Louvain, de sinistre mémoire, qui y fit construire le château primitif. Détruit lors de la campagne de Henri II, le château fut rétabli, rattaché à la principauté de Château-Regnault, puis réuni à la France à la suite du traité des Pyrénées(1659).

Au XVII^e siècle, ce château formait à la limite septentrionale du royaume une ligne de défense sur la Semoy avec notamment les forts de Tournavaux, Thilay, Naux...

Je vous propose donc des armoiries composées, «écartelées», plus spécifiques, rappelant le passé de Thilay et tenant compte des règles d'héraldique :

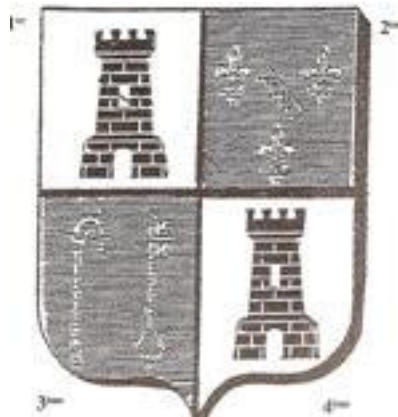
Description héraldique du projet initial :

Ecartelé :

- aux 1^{er} et 4^{ème} d'argent à la tour de sable, maçonnée, ouverte et ajourée ;
- aux 2^{ème} d'azur à trois fleurs de lis d'or au bâton péri en bande de gueules, qui est de la principauté de la Château-Regnault ;
- au 3^{ème} d'azur à une crosse d'or et à une clé à double panneton, du même, c'est à dire d'or, posées en pal et tournées à senestre, qui est du chapitre de Braux.

Description du blason actuel :

- En 1 et 4 : la Tour, rappelant la terre de Linchamps et les fortifications de la Semoy
- En 2 : les Fleurs de lis au bâton, armes de Bourbon, princes de Château- Regnault.
- En 3 : La Crosse et la Clé, du chapitre de Braux»



LE BLASON DEFINITIF :

Après étude et concertation, le projet a été modifié.

Ainsi, l'une des deux tours du blason a été remplacée par une enclume de forgeron "de sable", ceci afin de symboliser la tradition métallurgique de Thilay et de la Vallée de la Semoy.

Avant d'être officialisé par une délibération du Conseil Municipal le 26 février 1993, ce projet a été soumis à la commission Nationale d'Héraldique à Paris qui a donné son accord en juin.

Description(du blason définitif)

«au 1er d'azur à 3 fleurs de lis d'or au bâton péri en bandes de gueules.

Au 2ème d'argent à une tour de sable maçonnée, ouverte et ajourée du champ.

Au 3ème d'argent à une enclume de sable.

Au 4ème d'azur à une crosse d'or et à une clef à double panneton du même, posées en pal et tournées à senestre.»

N.B : Les armoiries de la Principauté de Château-Regnault sont celles du souverain François de Conti. C'est sous Louise-Marguerite de Lorraine, veuve de François de Bourbon, que la Principauté souveraine de Château-Regnault fut réunie à la France en 1629.

La Famille de Bourbon-Conti est une branche de la maison royale de France.

Bâton péri : bâton dont les extrémités ne touchent pas le bord de l'écu.

Mr Bernard CAILLAUD, lecteur de notre bulletin et passionné d'héraldique, nous a fait parvenir les précisions ci-dessous :

-Les règles fondamentales d'héraldique remontant à l'époque des croisades.

-La description technique de notre blason figure dans l'armorial général des communes de France dont l'auteur est Jean-Jacques LARTIGUE. (Editions CHRISTIAN 5, rue Alphonse Baudin-75011 Paris)

-Codes et couleurs : or(jaune), argent(blanc), azur(bleu), gueules(rouge), sable(noir)

-différents partitions utilisées dans la blasonnement.

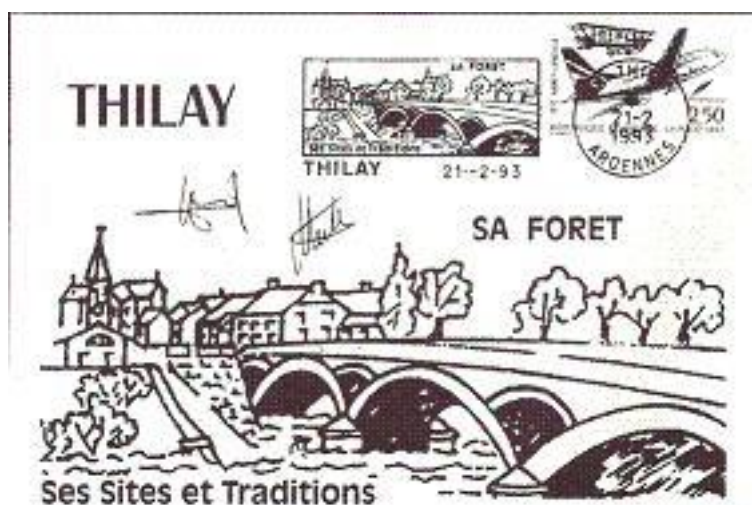


Depuis plus d'une décennie, les armoiries de notre village figurent en bonne place sur le courrier administratif et sur les livrets de famille remis aux jeunes époux en même temps que l'assiette décorée.

Enfin, le blason installé à l'extrémité du pont de Thilay en l'an 2000 est venu compléter cet hommage à notre passé historique.

Ce blason a été réalisé par Mr Guy Hubert avec Mr Soleil Jean

LA FLAMME POSTALE :



LA FLAMME POSTALE A ETE AUSSI DESSINNEE PAR Mr GUY HUBERT

Envoyée en octobre 1992 à la Direction de la Poste des Ardennes, la maquette de la flamme à été approuvée en novembre, et le délai de fabrication étant de 4 mois. L'inauguration a eu lieu en mairie fin février 1993.

Suite parue dans le bulletin de décembre 2006:

Le bulletin municipal de décembre 1992 mentionnait : "Blason et flamme postale : bientôt une réalité"

Bien que les origines de Thilay et de ses hameaux soient très lointaines, aucun blason n'existait auparavant.

Grâce aux efforts conjugués de quelques membres du Conseil municipal et du personnel des Archives départementales, le blason de Thilay a pu être officialisé par une délibération du 26 février 1993. Depuis cette date, les armoiries de notre village figurent en bonne place sur les en-têtes du courrier administratif et sur les livrets de famille délivrés par la Mairie. En 2000, un blason en céramique de 4m sur 3m a été installé à l'extrémité du pont de Thilay.

Début 2007, un nouvel objet remplacera l'assiette en porcelaine décorée offerte lors des mariages et des différentes manifestations sportives ou culturelles.

Mme Nicole Jeannesson, conseillère municipale, a conçu un projet de carte des Ardennes en fonte incluant le blason de Thilay. Son beau-père, M.Gérard Jeannesson, ancien contremaître à la fonderie rocroyenne "La Persévérance", a réalisé bénévolement le modèle ainsi que les plaques-modèles.

Une série de 150 exemplaires sera moulée d'ici peu quand les derniers détails techniques seront peaufinés.

